

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français
Numéro 288 - 29 SEPTEMBRE 1983 - Prix 1 F.

26 SEPTEMBRE 8 OCTOBRE 83



Hypermarché
AUCHAN

LES LECTEURS DE "PRESSE-OCÉAN" APPRÉCIERONT

"Presse-Océan" - Samedi 24 Septembre
avant le scrutin des sénatoriales

Sénatoriales : plutôt les pâquerettes que la rose

Demain dimanche, 2.120 grands électeurs vont donc se presser vers le Palais de Justice pour élire les cinq sénateurs de Loire-Atlantique. (Lire en page 2). Durant ces derniers jours les candidats ont livré leurs derniers assauts pour s'assurer les ultimes suffrages. Côté P.S.-P.C., François Aulain a paru un peu essouffé même si on l'a vu souvent accompagné de Eva Gendreau seconde de la liste. Mais on a guetté en vain à ses côtés la présence du candidat communiste maire de Trignac, Jean-Louis Le Corre. Il est vrai qu'entre le Boeing sud-coréen et l'intervention française au Liban, l'union de la gauche fait le gros dos.

Par contre, en mousquetant de l'opposition à tout...

"Presse-Océan" - Lundi 26 Septembre
après le scrutin

en application...
Côté communiste, on se félicite également de ce résultat. Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac et quatrième de la liste P.S.-P.C., n'a pu s'associer à la campagne, ni au scrutin d'hier. Opéré la semaine dernière d'un ménisque, il est hospitalisé depuis plusieurs jours à Saint-Nazaire. Cette indisponibilité n'aura pas toutefois influencé la dynamique de la gauche, puisqu'il paraît acquis que l'adhésion de ses grands électeurs socialistes et communistes aura été totale. Le scrutin qui s'est déroulé...

LA RÉALITÉ

Depuis plusieurs mois, Jean-Louis LE CORRE, maire de Trignac, a des problèmes de santé. Aussi, nombreux sont ceux qui depuis plusieurs semaines ont vu notre camarade dans de nombreuses réunions, la jambe plâtrée, se déplaçant avec des béquilles.

Au moment où ces lignes étaient écrites dans « Presse-Océan », cela faisait quinze jours que notre camarade était hospitalisé et cinq qu'il était opéré du genou.

Alors oui, les lecteurs de « Presse-Océan » apprécieront.

Mieux vaut prévenir que guérir.

Santé et conditions de travail, une enquête exceptionnelle du syndicat C.G.T. d'Alsthom Navale.

(Page 8)

FÊTE DE NANTES 15 - 16 OCTOBRE

Palais du Champ de Mars



"ALLER VERS LES GENS" avec la vignette

La Fête de Nantes qui se tiendra dans deux semaines, les 15 et 16 octobre, revêtira cette année une importance particulière. Depuis plusieurs mois la droite a lancé une violente campagne contre la majorité. A St-Etienne, à Nîmes, à Reims, à Nantes, elle s'efforce d'organiser des contre-pouvoirs. Tout lui semble bon désormais pour faire obstacle à la politique du 10 mai 81, pour briser l'union, pour déstabiliser le pays. Le rassemblement organisé par le R.P.R. il y a quelques jours a bien illustré cette attitude.

La Fête de Nantes doit être la réponse des femmes et des hommes de gauche ; elle doit être l'occasion de rassembler très largement, de manifester la volonté populaire de voir poursuivre la politique choisie par le pays il y a deux ans ; de mobiliser les travailleurs en faveur d'une politique mettant la justice sociale au service d'une nouvelle croissance et de l'emploi. Les attaques de la droite ne doivent pas rester sans riposte.

Dans cette perspective, le placement de la vignette joue naturellement un rôle décisif. Chaque vignette remise est un non à la revanche de la droite, un non au racisme, un non à la casse, un non aux privilèges des 110 000 familles qui à elles

seules détiennent 1 500 milliards de revenus ; chaque vignette placée est un oui à une politique industrielle moderne, efficace et rigoureuse.

Actuellement, un peu plus de 1 000 vignettes ont été réglées à la section de Nantes. Cela montre que les cellules se sont mobilisées plus rapidement que dans le passé. Mais les délais cette année sont beaucoup plus courts. Il faut donc redoubler d'efforts. Ceux-ci ne seront pas faits, en vain. De nombreux exemples montrent que chaque initiative des cellules est payante. 34 vignettes ont été vendues et une adhésion réalisée, en une heure aux P.T.T. ; un camarade postier a déjà placé à lui seul 38 vignettes. La cellule du Clos-Toreau pour sa part a réglé 3 vignettes par adhérent.

Tout cela montre que les communistes sont bien accueillis dans les cités populaires, devant les grands magasins ou à la porte des entreprises. De nombreuses possibilités existent. Il faut les concrétiser. Aller vers les gens pour avancer : la vignette est pour cela le meilleur des instruments.

Patrick GOUTEFANGEAS,
Membre du Secrétariat
de la Section de Nantes.

SOUSCRIPTION pour la PRESSE COMMUNISTE

« Pourquoi une souscription pour la presse communiste ? » Tout journal communiste a besoin d'un soutien populaire pour assurer son existence. Le premier soutien dont nous avons besoin, c'est bien sûr posséder un nombre croissant de lecteurs.

Mais dans la société capitaliste, cela ne suffit pas.

En effet, concernant la publicité, « l'Humanité » et nos journaux sont victimes d'ostracisme de la part des entreprises privés, mais aussi publiques. Les faits sont là. Alors que le budget du « Figaro » est alimenté à

70,80 % par la publicité, celui de « l'Humanité » ne l'est que par 8 % en 1982 et « l'Humanité-Dimanche » 12 %. Il faut ajouter que « l'Humanité » a tout fait pour éviter des augmentations de prix : « l'Humanité » est à 3,50 F depuis le 25 janvier 1982, « l'Humanité-Dimanche » est à 6 F depuis le 22 mai 1981.

Ce maintien des prix représente pour 1983 une insuffisance de rentrée financière de 12 millions de francs.

L'objectif global de souscription pour « l'Humanité » et « Révolution » a été établi

au plus juste, soit 5 millions de francs pour « l'Humanité » et 1,5 million pour « Révolution ».

Le Comité fédéral a examiné cette question et a fixé à 95 000 F le montant à collecter pour notre fédération.

Afin de lancer dès maintenant cette souscription qui va se dérouler jusqu'au 31 décembre, les membres du Comité fédéral ont décidé d'effectuer un premier versement, dont nous publions la liste page 4.

Geneviève MARTEL,
Trésorière fédérale.

Cinéma
"les Club"

76, AVENUE
DE LA REPUBLIQUE
SAINT-NAZAIRE
TEL. 22.53.41

Tous les jours
matinées et soirées
Tarif réduit
leudi et lundt
pour tous

FLASH-
DANCE

14 h, 16 h 20, 20 h
22 h 20

LA FIANCÉE
QUI VENAIT
DU FROID

13 h 55, 16 h 20,
19 h 55, 22 h 20

FANNY
HILL

(int. - 18 ans)
14 h, 16 h 20, 20 h
22 h 20

EVIL
DEAD

(int. - 18 ans)
14 h 10, 16 h 30
20 h 30, 22 h 30

Les
KORRIGANS

8, avenue de la
République
ST-NAZAIRE

Tél. 22.44.79

ATTENTION,
UNE FEMME
PEUT EN
CACHER
UNE AUTRE

L'ami de
Vincent

OUTSIDERS

CANIBAL
HOLOCAUST

(int. - 18 ans)

LA FEMME
DE
MON POTE

GAUMONT (VF) ——— (VO) KATORZA

LA BALLADE
DE NARAYAMA

UN FILM DE SHOHEI IMAMURA

PALME D'OR du FESTIVAL de CANNES 1983

Les films
de la semaine

● LA BALLADE DE NARAYAMA. — Film de Shohei Imamura d'après les romans de S. Fukazawa « Narayama » et « Hommes du Nord », avec Sumiko Sakamoto, Ken Ogata, Chieko Baisho, Tonpei Hidari.

● LUDWIG-VISCONTI (version intégrale). — Film italien de Luchino Visconti, avec Helmut Berger, Romy Schneider, Trevor Howard.

● L'AMI DE VINCENT. — Film de Pierre Granier-Deferre, avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Françoise Fabian, Fanny Cottençon, Marie Dubois, Anna Karina, Marie-France Pisier, Jane Birkin, Sylvie Joly.

● LA SCARLATINE. — Film de Gabriel Aghion, avec Brigitte Fossey, Stéphane Audran, Christophe Malavoy, Hito Jaulmes.

● UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT. — Film américain de Dick Richards, avec Martin Sheen, Blythe Danner et Craig T. Nelson.

● EVIL DEAD. — Un film de Samuel Raimi, avec Bruce Campbell, Ellen Sandweiss, Betsy Baker, Hal Delrich, Sarah York.

● FANNY HILL. — Film américain de Jerry O'Hara, avec Lisa Raines, Shelley Winters, Olivier Reed, Paddy O'Neil.

● ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE. — Film de Georges Lautner, avec Miou-Miou, Roger Hanin, Eddy Mitchell, Dominique Lavanant, Charlotte de Turckheim.

● LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID. — Film de Charles Nemes, avec Thierry Lhermitte, Barbara Nielsen, Gérard Jugnot, Sophie Barjac, Alexandre Szpulska, Christian Batauss, Catherine Sauvage.

● LIBERTY BELLE. — Film de Pascal Kané, avec Jérôme Zucca, Dominique Laffin, André Dussolier, Anouk Ferjac, J.-P. Kalfon.

● ZELIG. — Film de Woody Allen, avec Woody Allen, Mia Farrow, Garrett Brown, Susan Sontag.

● FLASHDANCE. — Film d'Adrian Lyne, avec Jennifer Beals, Michael Nouri, Belinda Bauer, Lilia Skala.

● LE FAUCON. — Film de Paul Boujenah, avec Francis Huster, Guy Pannetquin, Maruska Detmers, Vincent Lindon, Audrey Dana.

● FRANCES. — Film de Graeme Clifford, avec Jessica Lange, Sam Shepard, Kim Stanley, Bart Burns, Allan Rich.

● LA FEMME DE MON POTE. — Un film de Bertrand Blier, avec Coluche, Isabelle Huppert, Thierry Lhermitte.

● OUTSIDERS. — Film de Francis F. Coppola, avec C. Thomas Howell, Matt Dillon, Ralph Macchio, Diane Lane, Tom Cruise, Patrick Swayze.

● LA CRIME. — Un film de Philippe Labro, avec Claude Brasseur, Jean-Claude Brialy, Gabrielle Lazure, Dayle Haddon, Jean-Louis Trintignant, Robert Hirsch, Alexandra Stewart.

HORAIRE LES
KORRIGANS

Salle 1 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h, 22 h 25 ; s.d., 14 h, 16 h 25, 20 h, 22 h 25.

Salle 2 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 10, 22 h 15 ; s.d., 14 h 10, 16 h 15, 20 h 10, 22 h 15.

Salle 3 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 15, 22 h 25 ; s.d., 14 h 15, 16 h 25, 20 h 15, 22 h 25.

Salle 4 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 20, 22 h 20 ; s.d., 14 h 20, 16 h 20, 20 h 20, 22 h 20.

Salle 5 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 05, 22 h 20 ; s.d., 14 h 05, 16 h 20, 20 h 05, 22 h 20.

UGC APOLLO
5 SALLES • 5 FILMS

LA SCARLATINE

LA CRIME

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID

LES SEIGNEURS

(int. - 18 ans)

LE CHASSEUR

(int. - 13 ans)

A l'affiche à Nantes

APOLLO

1 - 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05, + samedi 0 h 10 : LA SCARLATINE.

2 - 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 25, + samedi 0 h 35 : LA CRIME.

3 - 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45, + samedi 23 h 45 : LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID.

4 - 14 h 30, 17 h 19 h 30, 22 h, + samedi 0 h 30 : LES SEIGNEURS.

5 - 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10, + samedi 0 h 15 : LE CHASSEUR.

COLISEE (14 h 15, 20 h 15, 22 h 15, + dimanche 16 h 30)

1 - ZELIG.

2 - 13 h 45, 22 h 10 : FRANCES ; 16 h, 19 h 45 : LA BALANCE.

3 - FLASHDANCE.

CONCORDE (1^{er} film : 19 h 30, dim. 13 h 45 ; 2^e film : 22 h, + dimanche 16 h 15)

1 - RIZ AMER, plus LE ROI ET L'OISEAU.

2 - PLAYS TIME, plus PINK FLOYD A POMPEI.

3 - LES ENFANTS DU PARADIS.

4 - LIBERTY BELLE, plus LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD.

GAUMONT

1 - 13 h 55, 16 h, 20 h 05, 22 h 10, + dim. 18 h : L'AMI DE VINCENT

2 - 14 h, 16 h, 20 h 10, 22 h 10, + dimanche 18 h : LE FAUCON.

3 - 13 h 50, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 10 : LA BALLADE DE NARAYAMA (v.f.)

4 - 14 h 10, 16 h 30, 19 h 50, 22 h 10 : LA FEMME DE MON POTE.

5 - 13 h 50, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 10 : FRANCES.

6 - 14 h, 16 h 30, 19 h 40, 22 h 20 : UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE.

KATORZA (14 h 15, 20 h 15, 22 h 15, + dimanche 16 h 30)

1 - ZELIG.

2 - LA BALLADE DE NARAYAMA (vo).

3 - CARMEN (v.o.) : mercredi, 10 h : LA PLANETE SAUVAGE.

4 - MIDNIGHT EXPRESS (v.o.).

5 - VIVEMENT DIMANCHE.

6 - OUTSIDERS (v.f.).

RACINE (14 h 15, 19 h 45, 21 h 45, + dimanche 16 h 15)

1 - NEW-YORK 1997.

2 - UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT.

OLYMPIA (14 h 30, 20 h)

LUDWIG-VISCONTI (version intégrale).

ARIEL

Panorama : L'AMI DE VINCENT.
Salle 1 : UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE.



place du
commerce
48.29.95

L'AMI DE
VINCENT

LE
FAUCON

LA BALLADE
DE
NARAYAMA

LA FEMME DE
MON POTE

Frances

ATTENTION,
UNE FEMME
PEUT EN
CACHER
UNE AUTRE

Foire d'été:
dernier
week-end

Commencé avec le soleil, elle se termine avec le soleil, après avoir goûté aux prémices de l'automne... Avec elle va partir la dernière ambiance de vacances.

Mais elle n'est pas encore finie, et jusqu'à dimanche soir 2 octobre que de tours de manèges, d'adresse aux tirs et de chance à la loterie... sans oublier le somptueux feu d'artifice auquel nous convie le Comité des fêtes des industriels forains ce samedi soir 1^{er} octobre.

Alors, pour ce dernier week-end, tous à la Foire d'été!

3 SEPTEMBRE - 2 OCTOBRE

FOIRE D'ÉTÉ

COURS SAINT-PIERRE — NANTES — COURS SAINT-ANDRÉ

CHAQUE JOUR, 85 ATTRACTIONS pour vous DISTRAIRE

(de 14 h à 23 h du lundi au jeudi, 23 h 30 les vendredi et dimanche, 24 h le samedi)

LA CHAMAILLE : LES TROIS COUPS DE LA SAISON 83-84

La Chamaille a souvent été au cœur de l'actualité, l'année passée. La troupe nantaise n'avait eu qu'à se louer de l'accueil fait à sa création « Bas-Ventre », tant à Nantes que dans de nombreuses autres villes, Sarrebrück, tout dernièrement encore, si la pièce n'avait été pour la droite prétexte à une base polémique dont la troupe se serait bien passée.

La saison qui débute verra-t-elle cette droite, installée à

la mairie, dans les mêmes dispositions envers la Chamaille ? Le point d'interrogation est gros d'incertitude pour la troupe, qui se dit dans une « attente inquiète » pour son avenir. Ce qui ne l'empêche pas, pour le présent, de se lancer à fond dans le travail. Pour l'immédiat, les 21 et 22 octobre, la troupe nous invite à une promenade-spectacle au musée des Beaux-Arts en compagnie de Stendhal, cela dans le cadre du colloque Stendhal organisé par l'Université.

Début novembre, du 2 au 9, la Maison de Quartier de Doullon accueillera la reprise de « Bas-Ventre » ; point de départ d'une tournée qui touchera les villes les plus importantes de l'Ouest. Occasion pour de nombreux Nantais aussi de découvrir, ou de redécouvrir, cette création.

Volonté de brouiller les pistes ? de surprendre son public ? Après le discours sur le quotidien d'un Beckett, ou d'un Bukowsky, les vers de Molière : « Le Misanthrope » est au centre de la saison. Projet ambitieux par sa production : il s'agit plus exactement d'une coproduction avec Rennes et d'autres partenaires. Un Molière classique ? moderniste ? Faux débat, sans doute. La Chamaille aborde *Le Misanthrope* avec sa sensibilité. Le projet scénique : pas de décor, un couloir-scène de 2 à 3 mètres de large entre les gradins disposés face à face pour le public, séduit d'emblée. Il donne à la troupe les moyens d'une tournée dans les villes petites et moyennes du département et de la région : une sorte de retour aux sources.

« Le Misanthrope » sera présenté aux Nantais de la mi-avril à la mi-juin 84, peu avant le départ de la Chamaille pour les Etats-Unis où elle présentera « Bas-Ventre ». Le voyage est prévu du 15 août au 15 septembre. Le projet est fort avancé, même s'il reste encore le problème du financement.

Les Etats-Unis, après la Pologne, Sarrebrück, le Festival d'Avignon, le festival de Nancy, après des tournées dans de nombreuses régions françaises : l'audience de La Chamaille dépasse largement la ville de Nantes. La municipalité Chauty - Pervenche, qui a déjà la Maison de la Cul-

ture et le Cran à son tableau de chasse, lui donnera-t-elle les moyens de continuer de travailler à Nantes même ? La question se pose, pour la Cha-

maille, et pour tous les défenseurs de la liberté de création, au moment où la troupe doit signer une nouvelle convention avec la ville de Nantes.

Dimanche 16 octobre : reprise des conférences "Connaissance du monde" à Saint-Nazaire

La saison 1983-1984 de « Connaissance du Monde » débutera dans quelques semaines à Saint-Nazaire, à la Maison du Peuple, place Salvador Allende. Les séances auront lieu à 10 h 15 et 17 h 15.

Voici le programme complet de cette saison :

1^{re} conférence : dimanche 16 octobre, Gérard Civet, Egypte, Hommes et Dieux du Nil (exceptionnellement, séance supplémentaire à 14 h 30).

2^e conférence : dimanche 20 novembre, René Desmaison, les Andes vertigineuses.

3^e conférence : dimanche 11 décembre, J.-Claude Berrier, Christian Colonna, Roger Frison Roche et Pierre Tairraz : Aventures en Alaska, Laponie, Canada.

4^e conférence : dimanche 29 janvier, Patrice Fava, Chine de Pékin à Taiwan.

5^e conférence : dimanche 26 février, Vitold de Gofish, l'Inde des Merveilles et des Mystères.

6^e conférence : dimanche 18 mars, Mario Ruspoli, Splendeurs de Venise.

7^e conférence : dimanche 29 avril, J.-J. Callebaut, vers Jérusalem, sur les traces d'Abraham.

La salle est accessible aux handicapés.

Des réductions sont consenties pour les comités d'entreprise et les associations d'anciens.

Il est également appliqué un abattement de 10 % pour tout ancien abonné qui parraine un nouvel abonné.

Dates des abonnements (à la Maison du Peuple)

Renouvellement ancien abonné : Mardi 20, mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 septembre : de 16 h à 18 h.

Mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 septembre : de 16 h à 18 h.

Inscription des nouveaux abonnés :

Mardi 4, mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 octobre : de 16 h à 18 h.

Dates des locations

Locations pour la première conférence :

Mardi 11, mercredi 12, jeudi 13, vendredi 14 octobre : de 16 h à 18 h ; samedi 15 octobre : de 10 h à 12 h.

Locations pour les autres conférences :

Le vendredi précédent, de 16 h à 18 h (avant-veille de la conférence).

Le samedi précédent, de 10 h à 12 h (veille de la conférence).

Renseignements à la Maison du Peuple de Saint-Nazaire. Tél. 22-32-83.

FÊTE DE RIVE-SUD

Journal de la section de Rezé du P.C.F.

Gymnase de la Petite-Lande, rue des Déportés, REZE

Samedi 1er Octobre

GRAND BAL animé par « YANN »

Dimanche 2 Octobre

Spectacle : avec Hélène et Jean-François

Débat : Le sport dans la cité

Meeting : avec l'intervention de Y. VINCE, secrétaire de la section de Rezé sous la présidence de Claude CONSTANT, président du groupe communiste.

NOMBREUX STANDS ET JEUX...

HOLIDAY ON ICE : UNE PLÉIADE DE PRESTIGIEUX ARTISTES

◆ LES CHIENS FOUS DE BRACKNEY

Ils sont la personification totale d'une « confusion organisée », ces représentants de la délinquance canine que Tom et Bonnie Brackney sont parvenus à réunir pour le spectacle de « Holiday on Ice » de cette année. Cette collection de chiots non racés prouve sa joie de vivre et son enthousiasme en gambadant et virevoltant, et quelquefois même, en fonçant droit sur Tom et Bonnie dans une course effrénée, au milieu

◆ ROBIN MYHRE

Robin Myhre, né à Hollywood, Etats-Unis, est une patineuse de premier plan et de grand talent. Robin a étudié la chorégraphie, la musique de jazz. Elle joue en plus de la clarinette et du piano. Sa vitalité, sa présence artistique sont appréciées dans le monde entier.

◆ ERNST MEIER

Ernst Meier, né à Wolfsburg, Allemagne de l'Ouest, est notre plus petite vedette, par la taille évidemment ; il mesure seule-

est Suisse, Edgar est Autrichien. Ils allaient souvent patiner ensemble après l'école. Leur immense talent fut bientôt découvert. Après un entraînement intense, ils ont remporté les Championnats du Monde Professionnels de 1981. Ils présentent aux spectateurs de Holiday on Ice un numéro passionnant.

◆ ZDENEK PAZDIREK

Zdenek Pazdirek est né à Brno, il fut deux fois champion de Tchécoslovaquie. Zdenek est un patineur talentueux et un sportif accompli. Il joue du piano et de l'accordéon. Il fait des études juridiques.

◆ GUDRUN HAUSS ET WALTER HAFNER

La grâce et l'harmonie et le bonheur calme de Gudrun Hauss et Walter Hafner font qu'il est difficile d'imaginer qu'ils furent pendant un temps des rivaux, dans le monde du patinage amateur. Plus tard, ils firent équipe ensemble et devinrent le Couple Champion de Patinage de Baden, cinq années de suite, champions d'Allemagne et champions du Monde Professionnel, en même temps que champions de patin à roulettes de Baden et seconds aux Championnats d'Allemagne et aux Championnats du Monde. Ils sont maintenant mari et femme.

◆ TOM BRACKNEY ET FRANK WEBER

Débordants d'humour, ces deux jeunes Américains présentent un numéro plein de talent, d'astuce et de créativité. Ils ont un style unique et un sens aigu de la précision. Tom Brackney et Frank Weber sont tous les deux de la Californie.

◆ URSI FISCH

Ursi est Suisse, elle vient de Zürich, et participa à de nombreuses compétitions avant de devenir professionnelle. C'est sa grand-mère qui lui donna le goût de patiner. Elle a aussi étudié la danse et la musique, adore nager et courir, danser le jazz ou un ballet classique.

◆ LORI BENTON

L'Américaine Lori Benton a remporté la médaille de bronze aux Championnats du Monde de 1981. C'est une patineuse au talent exceptionnel. Son style très personnel et original repose sur de grandes qualités athlétiques et un merveilleux sens de la musique.

◆ TANIA ET EDGAR

Ces deux merveilleux patineurs sont amis de classe. Tania



Une scène du prestigieux numéro SHANGRI-LA.

de ce qui semble être devenu un chaos complet.

◆ FRANCIS DEMARTEAU

Francis est originaire de Liège, Belgique. Il fut cinq fois champion de Belgique avant de devenir une des vedettes de Holiday on Ice. Francis aime beaucoup la musique, il joue au piano et à la guitare.

◆ LA FAMILLE COWEN

Nous vous présentons maintenant une famille de patineurs bien sympathiques mais peu ordinaires. David Cowen et sa jolie femme patinent avec Mickey, le chimpanzé, le patineur le plus étonnant dans le monde du spectacle sur glace. A chaque représentation, Mickey fait fureur et conquiert l'affection du public.

HOLIDAY ON ICE

A NANTES

DU 4 AU 16 OCTOBRE

Palais de la Beaujoire

UN SUPERSPECTACLE

Tous les soirs à 20 h 30, les samedis à 21 heures.
Pas de soirée le dimanche, jeudi 6 et lundi 10 octobre relâche.
Matinées : les samedis 8 et 15 octobre, à 17 h 30, les mercredis 5 et 12 octobre à 15 heures, les dimanches 9 et 16 octobre à 14 h et 17 h 30.

Location à partir du lundi 19 septembre

NANTES : Decré-Nouvelles Galeries

Palais de la Beaujoire : 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30

Les dimanches de 11 h à 17 h.

On ne loue pas par téléphone.

PRIX DES PLACES :

50 F - 62 F - 74 F - 86 F ET 100 F.

Demi-tarif enfants jusqu'à 15 ans,
les mardis et jeudi à 20 h 30, les mercredis à 15 h et 20 h 30, les dimanches à 14 h.

Tous renseignements : Tél. 49.32.01.

ANCENIS : Syndicat d'Initiative, place du Pont	83.07.44
CHATEAUBRIANT : Syndicat d'Initiative, 40 rue du Château	81.04.53
LA BAULE : Syndicat d'Initiative	24.34.44
PORNIC : Syndicat d'Initiative, place du Môle	82.04.40
ST-NAZAIRE : Gil Radio, 33 avenue de la République	22.50.50
CHALLANS : Ringard Voyages, 14 place de Gaulle	93.13.25
LA ROCHE-SUR-YON : Libr. de l'Etoile, 1 rue Clemenceau	37.01.69

SNCF: ENTRE LE MANS ET NANTES LE COURANT PASSE...

Après quatre années de travaux, la ligne électrique entre Le Mans et Nantes a été inaugurée samedi dernier. Les temps de trajets entre Paris-Montparnasse et les villes de l'Ouest sont écourtés, ils se sont à nouveau réduits avec le passage au 200 km/heure et encore lors de la mise en service du T.G.V.

A la veille de cette inauguration, Jean-Yves Coupel, secrétaire de la section de Nantes, déclarait : « Cette réalisation aura des incidences positives sur le département... Cette modernisation avantageuse pour le voyageur qui gagne du temps, mais aussi en sécurité et confort, constitue un atout économique pour l'industrialisation de notre région ».

Saluant l'officialisation du T.G.V., Jean-Yves Coupel devait préciser la position des communistes à propos d'un réseau ferroviaire européen à grande vitesse : « Nous considérons que c'est une idée de progrès, l'Europe a en effet besoin d'un tel réseau et notre pays, avec son expérience et sa technologie, peut se mettre au service

soulignait Claude Poperen en introduction à sa déclaration que nous retranscrivons ci-dessous.

Si l'on tient compte que l'on parlait déjà de cette électrification avant la guerre, il aura vraiment fallu beaucoup de temps pour y parvenir enfin !

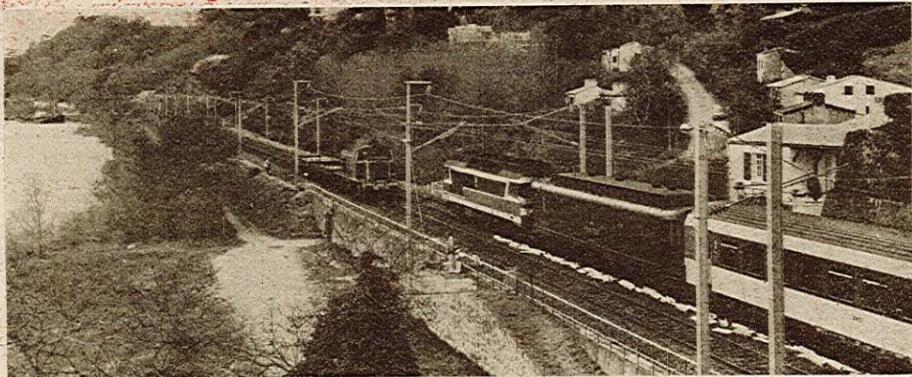
Fort heureusement, le changement politique intervenu en 1981, la lutte des cheminots pour la défense du rail et le rôle joué par Charles Fiterman ont permis d'engager une politique de rénovation du transport ferroviaire, et à la S.N.C.F. de faire preuve de plus de dynamisme.

Les orientations données par le ministre des Transports ont inversé la tendance que la droite avait mise en place avec

tout fait pour s'y opposer, livrant un combat d'arrière-garde.

Cette décision va donner un véritable ballon d'oxygène aux entreprises de Travaux Publics de l'Ouest et du Sud-Ouest, qui en ont bien besoin. Elle s'insère dans une politique de développement économique et de mise en valeur de la façade atlantique. Elle s'accompagne de la participation financière de l'Etat, pour la première fois, avec une subvention de 30 % du coût des infrastructures, conformément au souci d'harmonie entre les infrastructures routières et autoroutières subventionnées par l'Etat.

Les collectivités locales devraient, de ce fait, être dégagées de toute participation au



d'une coopération industrielle mutuellement avantageuse pour tous. Ce qui est, bien entendu, différent de la création d'une compagnie européenne de chemin de fer qui remettrait en cause la S.N.C.F., compagnie nationale et qui liquiderait les chances, les avances qu'a la France, notre société nationale en la matière ».

Jean-Yves Coupel devait également faire remarquer que « les réflexions du président du Conseil régional sont bien mal venues, il ne s'agit pas d'opposer le développement ferroviaire à l'engagement rapide des travaux de l'autoroute Angers-Le Mans, surtout quand on connaît les armoiriers de l'ancien gouvernement qui présidaient à la construction de cette autoroute ».

Claude Poperen, membre du Bureau politique et délégué régional du P.C.F., et J.-Y. Coupel conduisaient une délégation qui saluait en gare de Nantes l'arrivée du premier train électrique.

« L'inauguration de la ligne électrifiée Le Mans-Nantes marque une étape dans l'amélioration de la politique des transports dans notre région »,

les fermetures de lignes.

Nous assistons au contraire à une augmentation, dans notre région, du nombre de kilomètres-voyageurs.

Le nouveau cahier des charges de la S.N.C.F. publié au Journal Officiel, a pour objet, entre autres, de voir celle-ci contribuer progressivement à la mise en œuvre du droit au transport, correspondant à un besoin grandissant pour le plus grand nombre et qui, de fait, n'était pas jusqu'alors reconnu.

Cette démarche s'inscrit dans une véritable politique d'aménagement du territoire, à l'opposé de ce qui était organisé par M. Olivier Guichard lorsqu'il était au Ministère du « démantèlement » du territoire.

La confirmation par le Président de la République de la construction du T.G.V. Atlantique, après une large consultation, mettra, dès 1988, Le Mans à 1 heure de Paris, Nantes à 2 h 10.

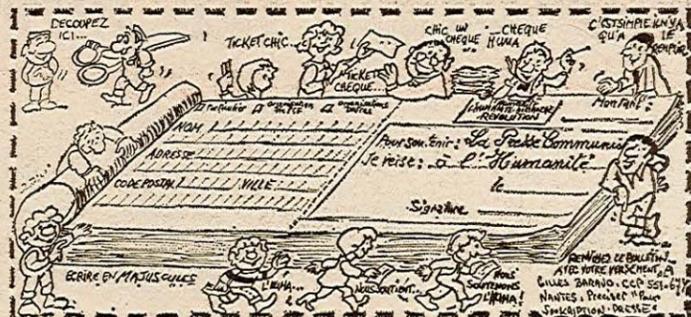
C'est une décision dont nous nous félicitons, mais à laquelle la majorité de droite du Conseil régional des Pays de Loire n'a pas, pour le moins, apporté son concours. Les élus R.P.R. et U.D.F. du Loir-et-Cher ont, eux,

financement des infrastructures et du matériel. Elles seront sollicitées pour des opérations d'accompagnement relevant de leur champ d'action habituel : parkings, aménagements des gares. Cela donnera lieu à la signature de conventions avec la S.N.C.F.

Le T.G.V. marquera l'histoire du transport ferroviaire. Il est réjouissant de constater la valeur de la technologie française, alors qu'il y a tant d'apôtres dans notre pays, du bradage de notre économie, de sa mise à la remorque des U.S.A., de la R.F.A. ou du Japon.

Bien entendu, cette haute réalisation technique qui s'inscrit dans un plan de redressement de l'entreprise publique doit, pour être pleinement valable, s'appuyer sur la participation active des cheminots. La direction de la S.N.C.F. ne peut en ignorer les intérêts. »

« Les Nouvelles » souhaitent la bienvenue à Lisa, fille de nos camarades Jocelyne et J.-Paul Le Maguet, et présentent leurs félicitations aux heureux parents.



SOUSCRIPTION NATIONALE POUR LA PRESSE DU PARTI

1^{re} liste arrêtée au 27 septembre 1983

SAINT-HERBLAIN

Loïc LE GAC 100,00 F
Christian FAVREAU 50,00 F
Christian NEVEU 50,00 F

SAINT-SEBASTIEN

Marcel GUILLE 50,00 F
Jacques ROUSSEAU 50,00 F

CARQUEFOU

Serge DOUSSIN 50,00 F
Jean-Paul POMMIER 50,00 F

BRIERE

Michel MAHE 50,00 F
Guy JAUQUES 50,00 F

NANTES

Jeanine TROUILLARD 50,00 F
Jean-Yves COUPEL 50,00 F
Joël BUSSON 100,00 F
Rémy TROADEC 100,00 F
Geneviève MARTEL 100,00 F
Michel LE HERISSE 50,00 F
Claude POPEREN 100,00 F

SAINT-NAZAIRE

Jean-Claude LAMATABOIS 100,00 F
Gérard RASTEL 100,00 F
Bertrand CHEDOTAL 50,00 F
Gilles BONTEMPS 100,00 F
Maurice ROCHER 100,00 F

BASSE LOIRE

Gérard RINCE 50,00 F
Thierry DIQUELOU 50,00 F
Denis MATELIER 100,00 F

PAYS DE RETZ

Huguette CHAUVET 100,00 F

ORVAULT

Joëlle LE HERISSE 50,00 F

TOTAL 1^{re} liste (à reporter) 1 850,00 F

POUR SOUSCRIRE POUR LA PRESSE
COMMUNISTE
Adresser vos versements à
C.C.P. Gilles BARAUD 551-67 Y Nantes

TRIGNAC : 1^{er} ANNIVERSAIRE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE LA ZAC DE LA FONTAINE-AU-BRUN

Il y a un an, le 28 septembre 1982, avait lieu l'ouverture de l'hypermarché Auchan dans la Z.A.C. de la Fontaine-au-Brun, première réalisation de cette zone qui couvre au total une superficie de 24 hectares, dont trois hectares en aires de loisirs. Le Centre commercial proprement dit occupe quelques 10 000 mètres carrés avec 1 100 places de parking. L'hypermarché Auchan possède la plus importante surface de vente, mais à ses côtés nous trouvons un restaurant Flunch, un point de vente Jardiland, dix-sept commerçants divers répartis dans la galerie marchande, une surface de bricolage Obi, Intersports, un garage Renault... et bientôt les Tapis Saint-Maclou et d'autres commerces.

Ce fut le succès dès le départ, pour ce complexe commercial qui constitue un attrait et un intérêt non-négligeables pour la région, avec ce que cela suppose de bénéfices pour Trignac même,

tant dans le domaine de son développement économique, de l'emploi, que des ressources nouvelles dont la commune dispose



pour l'amélioration du cadre de vie de ses administrés.

C'est un succès qui ne se dément pas un an plus tard, et ce premier anniversaire salue, en même temps qu'une réussite, l'assurance du départ d'une deuxième tranche de dix hectares, avec la réalisation d'un aména-

gement de sécurité au carrefour de Tréfiac, ainsi qu'une deuxième voie de pénétration dans la Z.A.C. de la Fontaine-au-Brun,

et l'aménagement prochain de la zone de loisirs prévue.

Une des retombées immédiates fut l'importance des travaux engagés pour le secteur « bâtiment et travaux publics » : 17,5

millions de francs pour la surface hypermarché et 25 millions de francs pour l'aménagement de la zone communale.

Ce sont donc près de 40 millions de francs (quatre milliards de centimes) qui ont été injectés dans l'économie locale, apportant ainsi un « ballon d'oxygène » dans ce secteur d'activité où le chômage est très important.

C'est ainsi que des charges de travail ont pu être confiées à des entreprises locales et de l'agglomération nazairienne, permettant de maintenir les emplois, ainsi que l'avait demandé la Municipalité de Trignac.

L'emploi non plus ne fut pas oublié, et dans la structure commerciale Auchan, ce sont 180 emplois qui furent créés auxquels s'ajoutèrent 45 emplois au restaurant Flunch, ainsi que ceux offerts par l'ouverture de magasins indépendants dans la galerie marchande. Pour l'essentiel, ce sont des emplois féminins.

Quant aux autres retombées locales, rappelons que cette première tranche de dix hectares n'a rien coûté à la commune de Trignac. Par contre, dans le cadre des négociations avec la société Auchan et les autres sociétés qui s'implanteront sur le territoire commercial, une participation pour les équipements collectifs fut réclamée. La société Auchan apporta pour sa part 1,8 million (180 millions de centimes).

Cette dotation aux équipements locaux a déjà permis de réaliser des travaux importants tels qu'un terrain de rugby (en cours d'aménagement), la création de deux courts de tennis, les travaux de voirie... En outre, la réalisation du canal de la Belle Hautière permettra d'assainir les terres agricoles et de répondre à l'assainissement en eaux fluviales de villages (Tremblay-Aucard, Bert-d'Aisne).

Bon succès à ce premier anniversaire !

1^{er} ANNIVERSAIRE

du 26 septembre
au 8 octobre

AUCHAN

GAGNEZ...



- UNE RENAULT 5 blanche
- SIX VOYAGES AUX BALÉARES
(Une semaine pour 2 personnes du 22 au 29 octobre 83)
- Une planche à voile Sainval Fun Board
- Un tandem
- Un vélo de course Thévenet (12 vitesses)

1^{er} TIRAGE
samedi 1^{er} octobre à 18 heures

2^e TIRAGE
samedi 8 octobre à 18 h

BON
DE PARTICIPATION

Nom:
Prénom:
Age:
Adresse:

Sans obligation d'achat. Il suffit de
d'poser ce bon dans l'urne placée à
l'entrée du magasin

AUCHAN

DES PRIX ANNIVERSAIRE !...

ÉLECTROMÉNAGER

Machine à laver Vedette 4446 4 kg, 9 programmes	1995^F
Lave-vaisselle Laden Lys 12 couverts, 4 programmes, 2 bras	2090^F
Cuisinière Vedette G 5051 4 feux gaz, 50 X 50	750^F
Réfrigérateur DKK 130 table top, 130 litres	649^F
Congélateur bahut Lec 121 120 litres	990^F
Congélateur Sidex CC 21 210 litres	1290^F

PAYEZ

**EN 3 FOIS
SANS FRAIS**

- les cuisinières
- les lave-linge
- les lave-vaisselle
- les congélateurs
- les réfrigérateurs

A PARTIR DE 1.200^F D'ACHAT

PNEUS AUTO à prix d'achat

Montage gratuit sur le parking
du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30

LES VÉLOS « DYNAMIC »

Fabrication MICMO - Groupe RENAULT
A PRIX ANNIVERSAIRE

LES TABLES A REPASSER

ORLY Plateau aggloméré 110 X 30, pieds laqués, 3 positions hauteur, repose fer amovible	69,85^F	WINDSOR, Plateau métal perforé, ver- nis 120 X 37 cm, pieds chromés, 3 positions de hauteur, repose fer amovible, repose linge et jeannette pliante	147,06^F
--	--------------------------	--	---------------------------

HOMME

Jean velours fines côtes
coupe western, 5 poches rivets, bas étroit,
85% coton, 15% polyester, 4 coloris, du 36 au 48

79,90^F

FEMME

Pantalon velours fines côtes
5 poches western, 86% coton,
14% polyester, 7 coloris, du 34 au 44

69,95^F

TEXTILE

ENFANT

Pantalon velours « Velfrance »
5 poches western, 50% coton,
50% polyester, 9 coloris,
du 6 au 16 ans

75 F **65,00^F**

BÉBÉ

Pantalon velours
6 coloris, du 2 au 5 ans,
85% coton, 15% polyester

29,95^F

CHAUSSURES

Mocassin
dessus synthétique, doublé cuir, semelle
élastomère, fabrication française, du 39 au 45

89,90^F

PRODUITS FRAIS

CRÉMERIE

Lot de 16 « Valois », 2 kg
lot de 4 yaourts nature, lot de 4 yaourts aux fruits
lot de 4 yaourts aromatisés,
lot de 4 desserts au lait entier

9,50^F

BOUCHERIE

(Du 26-9 au 1^{er} octobre)
Caissette 1/2 longe de porc
découpée, 4 kg minimum, le kg

22,90^F

Caissette de côtes
de porc à griller
2,5 kg minimum, par 16, le kg

26,90^F

BOULANGERIE

Pain de mie Turner
500 g

3,95^F

PÂTISSERIE

Croissants pur beurre
par 10, 400 g

5,00^F

FRUITS et LÉGUMES

Pommes de terre de consommation
Bintje France, 10 kg

14,95^F

Pommes Golden
France, cal. 70/80, cat. 1, 2 kg

8,59^F

LIQUIDES 2^e FOIRE AUX VINS

Sous chapiteau de 9 h à 20 h sans interruption
30.000 BOUTEILLES DE VINS FINS
(90 crus différents) - A PRIX CASSÉS

EXEMPLE :

MUSCADET SÈVRE ET MAINE

Michel de Bataille
Appellation contrôlée La bouteille de 75 cl

9,20^F

GROS PLANT SUR LIE

Michel de Bataille
Appellation contrôlée La bouteille de 75 cl

8,10^F

AUCHAN

la vie Auchan vraiment pas chère

Route de Nantes - SAINT-NAZAIRE
Ouvert sans interruption de 9 h à 22 h - Fermé le dimanche - Le lundi ouvert de 10 h à 22 h

Le 9e Congrès départemental du Secours Populaire tourné vers la jeunesse

Populaire Fran-
on 9^e Congrès
tal, dimanche
la Maison de
on. Une expo-
allée dans le
reçu la visite
téressées par
l'Association,
jeunes atten-
ce qu'elle fait
ers monde.

des mois à venir, en y incluant
la participation de nombreux
jeunes. L'association a déjà à
son actif des réalisations
d'équipes de jeunes ces der-
nières années : collectes et
spectacles au profit de person-
nes âgées aux faibles ressour-
ces, collectes sur les rues pié-
tonnes pour venir en aide à la
Haute-Volta, distribution de

colis, de surplus alimentaire,
etc.

Les jeunes, et les moins
jeunes, participant au Congrès,
ont réfléchi aux activités à men-
ner à bien en allant à la ren-
contre des jeunes des écoles,
lycées, lieux de travail. La jour-
née « Tiers Monde » du 24 oc-
tobre, décidée à l'initiative du
Ministère de l'Education Natio-

nale et du Ministère des Rela-
tions Extérieures, sera un mo-
ment privilégié pour sensibilis-
er de nombreux jeunes aux
problèmes du tiers monde.
Un Congrès, c'est aussi
l'heure du bilan de la vie de
l'Association, depuis le dernier
Congrès, en 1981. De 10 700
donateurs à cette date, elle en
comptait 12 780 en mars 1983

et dépasse les 14 000 aujour-
d'hui. Il y a douze comités sur
le département, et des anten-
nes dans un grand nombre de
localités.

Le Congrès a élu les mem-
bres du Comité Départemental,
qui gère l'Association entre
deux Congrès, lequel a désigné
les membres du nouveau secré-
tariat. Il a également désigné

ses délégués au 19^e Congrès
national, qui doit se dérouler à
Nice, au Palais des Expositions,
sur ce même thème : « La
place des jeunes dans la Soli-
darité », les 15 et 16 octobre
prochain.

A l'heure de l'apéritif, les
congressistes recevaient amis
et personnalités, la secrétaire
départementale les remerciant
de leur présence exposant en
quelques mots la bonne santé
de l'Association.

Notre camarade, Joël Busson,
nous représentait à cette sym-
pathique réception.

LE CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER DOIT POUVOIR FONCTIONNER DANS DE BONNES CONDITIONS

Le Centre régional de lutte contre le cancer, locataire du C.H.U. Nantes, est actuellement dans une situation préoccupante.

C'est le plus petit centre de France quant au nombre de lits. Tandis que le nombre de malades qui y ont ou qui voudraient y avoir recours ne cesse d'augmenter : le nombre de séances de chimiothérapie en soins externes est passé de 2 693 en 1979 à 3 311 en 1982 ; les échographies de 755 en 1976 à 3 044 en 1982 ; le nombre d'interventions chirurgicales de 29 164 en 1977 à 56 424 en 1982. Il s'en suit un besoin évident de lits d'hospitalisation : le nombre d'entrées était de 2 084 en 1976 contre 2 962 en 1982 tandis que le temps moyen d'hospitalisation passe, dans le même temps, de 11 jours à 8,64 jours. Cette faible augmentation des hospitalisations et la diminution du nombre moyen de jours d'hospitalisation montrent crument l'insuffisance des lits d'hospitalisation.

Il y a 55 lits de médecine et une enceinte stérile. De surcroît, si le taux moyen d'occupation est de 80 %, c'est parce que beaucoup des malades tiennent à retourner chez eux le samedi et le dimanche. Mais pendant la semaine, ce taux atteint 105 %. Encore faut-il considérer qu'il s'agit là d'une sorte de leurre puisque de nombreux malades doivent attendre pour être hospitalisés. D'autres seront dirigés vers d'autres établissements.

Mais jusque là, il ne s'agit que de chiffres, de chiffres secs. Au delà, il y a les conditions d'hospitalisation et, parce que c'en est la conséquence obligatoire, la dégradation des conditions de travail de tout le personnel médical et para-médical.

J'allais oublier : le rapport nombre de consultations/nombre de lits est de 16 756/80, soit 209,45, c'est le chiffre le plus élevé pour ce qui concerne la lutte anticancéreuse en France.

Actuellement, l'exiguïté grave des locaux touche tous les services. Les chambres ne sont pas adaptées à l'état de ces malades. Pour la plupart, elles sont à trois lits avec un lavabo, et le manque d'intimité évident pour les malades et leurs familles.

Il faut ajouter que les cures de chimiothérapie se répètent chaque mois, ce qui implique une plus grande fréquence d'hospitalisation que dans les autres services hospitaliers.

La salle d'examen de médecine est beaucoup trop petite.

Il faudrait 90 lits d'hospitalisation en trois unités ; des

chambres de un à deux lits, ce qui correspond aux normes actuelles d'hospitalisation, et peut-être la création d'un hôpital de semaine comme à Bordeaux.

Une telle situation, héritée en grande partie de la gestion de la droite ne peut plus continuer. S'il en était ainsi, en effet, il y aurait le risque de voir les malades ne plus vouloir être traités au Centre. Bien sûr, il y a des établissements privés ; ils ont, de toute évidence, leur utilité, mais les centres anticancéreux sont un ensemble français cohérent de recherche, de diagnostic et de soins irremplaçable par son haut niveau de technicité. Il faut trouver des solutions.

Les communistes n'ont aucun droit à donner des leçons, pas plus qu'ils ne veulent se substituer aux principaux intéressés pour les trouver. Ils veulent ouvrir le débat parce qu'il y va de la santé des habitants de notre région et parce que, désormais, et chaque jour un peu mieux encore, le cancer ne doit plus être cette maladie qui fait si peur. La guérison est très souvent possible pour peu qu'on en ait les moyens.

Simplement, nous nous permettons quelques « idées ».

Le Centre, pour diverses raisons, ne peut être implanté dans le cadre du C.H.U. Nord pour lequel Michel Moreau a tant travaillé avec succès. Mais rester dans l'état est impossible.

D'autres solutions ont été proposées par certains. Nous les portons au débat. Ce serait en particulier le transfert du Centre soit à l'hôpital Laënnec qui, pour une partie, va être désaffecté, soit encore à l'hôpital militaire Broussais, ce qui résoudrait un certain nombre de problèmes s'il s'avérait qu'en tant qu'hôpital militaire il n'existe plus. Certains m'ont dit préférer la solution Broussais pour des raisons de transport de malades venant du sud de la Loire en particulier.

Bien sûr, reste le problème du fameux « bunker » qui « garde » les générateurs de haute énergie, il reste que l'éloignement du C.H.U. n'est pas, en soi, une bonne solution. Mais, je le répète, le Centre ne peut rester là où il est.

Et les communistes manqueraient à ce qu'ils considèrent leur mission essentielle s'ils n'étaient pas à l'écoute des besoins de la population et des individus, pour parfois proposer les solutions qui leur paraissent indispensables, parfois ouvrir un débat comme il est ainsi pour ce qui est du C.R.L.C.

Jean GUEPIN.

CONSEIL GÉNÉRAL

Charles-Henri DE COSSE BRISSAC, CENSEUR IMPLACABLE... POUR LES AUTRES !

Sablant le champagne avec ses co-listiers dans la cour de l'école Saint-Nicolas (tout un symbole) au soir de l'élection sénatoriale, le président du Conseil général de Loire-Atlantique était — si c'est possible — une suffisance plus grande encore que d'habitude pour déclarer à la presse sa volonté d'être « SURVEILLANT ATTENTIF DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE » et « CENSEUR IMPLACABLE » de tout ce qui lui apparaîtrait comme des déviations.

Imprudente déclaration car notre censeur implacable mériterait, dans sa conduite des affaires du département, quelques zéros pointés. Et en la matière, les propos lénifiants ne peuvent masquer les faits. L'exemple des transports scolaires est illustrant et devrait l'inciter à plus de modestie.

C'est ce qu'il ressort d'un courrier que notre camarade Jean-Louis Le Corre vient d'adresser au président du Conseil général dans lequel il souligne « qu'en cette période de rentrée scolaire, se pose à nouveau avec plus de force, le problème de la gratuité des transports scolaires ».

« Cette affaire, observe-t-il, est d'autant plus à l'ordre du jour que la décision de grève, le jour de la rentrée, prise par la Fédération nationale des Transports Routiers, a soulevé auprès des populations concernées (parents d'élèves) une juste indignation. »

Ceci étant, l'élu communiste constate, à la lecture des documents administratifs qui lui sont parvenus concernant la réforme des collectivités locales, et notamment sur les transferts de compétences, que la majorité de droite du Conseil général a commis — pour le moins — une erreur d'appréciation à propos des transports scolaires.

En effet, une récente lettre du ministre de l'Intérieur et de

la Décentralisation précise :

« Dans le cadre de la loi du 22 juillet 1983, il (le gouvernement) a accepté de majorer une participation aux dépenses d'aide sociale de 130 millions de francs et d'assurer le remboursement à 65 % des frais liés aux transports scolaires pour tous les départements ayant instauré la gratuité de ce service avant le 30 juin 1983, ce qui représente une charge supplémentaire de 20 millions de francs. »

Ces dispositions positives prises par le gouvernement d'Union de la Gauche confirment la justesse des demandes plusieurs fois renouvelées des parents d'élèves pour obtenir la gratuité des transports scolaires et les nombreuses interventions que fit Jean-Louis Le Corre à chaque session du Conseil général.

Ainsi, proteste l'élu communiste, « en refusant depuis de nombreuses années de vous engager dans le processus de la gratuité des transports scolaires, vous avez aujourd'hui lourdement pénalisé notre départe-

tement et l'ensemble des contribuables qui ne peuvent donc « bénéficier » de la décision gouvernementale. »

Et après cela, ne faut-il pas un fiéffé culot pour déplorer le 25 septembre devant la presse « le leurre de la décentralisation » car l'Etat se serait borné à « surtout se séparer... des déficits ». La palme de la démagogie revenant sans conteste à Bernard Legrand qui verse des larmes de crocodile sur « le désarroi de tout un public populaire devant l'effritement de son pouvoir d'achat ».

Tout de force, numéro d'équilibrisme, cette démarche consistant à critiquer une décentralisation qu'ils refusèrent durant des décennies, à entraver sa mise en œuvre — quitte à faire lourdement payer la population laborieuse du département — illustre la nocivité de ces « contre-pouvoirs » que la droite tente de développer.

Cette volonté, le récent Comité Central du P.C.F. a souligné qu'elle peut être combattue efficacement si les communistes relèvent le défi, de façon constructive, concrète, combative. Ainsi, pour ce qui concerne les transports scolaires, en mettant à profit la prochaine session d'automne du Conseil général pour que l'exigence des familles laborieuses de voir assurer la gratuité des transports scolaires grandisse et s'exprime, plaçant nos « censeurs implacables » devant leurs responsabilités.

TRÉFIMÉTAUX

Les élus communistes invitent la population à intervenir

Lors du Conseil municipal du 26 septembre, les élus communistes couëronnais devaient exprimer leur point de vue à propos de la situation chez Tréfimétaux.

Le groupe des élus communistes de Couëron, après analyse du plan industriel présenté par la direction générale de Tréfimétaux concernant l'usine de Couëron, exprime son inquiétude quant aux perspectives de cette entreprise, si l'on laissait celle-ci mener à terme ses projets.

Le groupe des élus communistes pense que les objectifs présentés ne vont pas dans le sens des orientations gouvernementales, à savoir rénover et

développer l'appareil productif français, créer des emplois, reconquérir le marché intérieur.

La France importe 37,22 % de son cuivre, 26,85 % de son lait. Or l'usine de Couëron pourrait voir sa capacité de production augmentée en tenant compte de cette réalité.

Une véritable politique de relance en ce domaine permettrait de créer 300 emplois, ne serait-ce qu'à Couëron, plus de 2 300 pour l'ensemble du groupe. Le chômage sur la commune de Couëron touche 600 personnes et notamment des jeunes. Laisser faire la direction générale de Tréfimétaux ne ferait qu'accroître ce fléau sur la commune.

Le groupe des élus communistes pense qu'il est possible de faire autrement, il appelle la population couëronnaise à ne pas se laisser abuser par des contre-vérités et des déclarations laissant supposer que la situation est critique et qu'il

faut donc adapter. La situation n'est pas fatale, intervenir pour son maintien et son développement est vital pour le tissu industriel de la commune, pour l'emploi, pour des moyens plus conséquents au travers de la taxe professionnelle.

Remettre en cause un tel outil de travail c'est aussi aggraver les charges communales et apporter une aggravation dans le commerce et l'artisanat locaux.

Le groupe des élus communistes considère que de telles perspectives ne peuvent se réaliser et notamment de la part d'une entreprise nationale, il est donc urgent qu'à tous les niveaux des structures politiques et économiques, il y ait intervention plus efficace et moins nuancée.

Les élus communistes quant à eux mettent tout en œuvre pour cela. Ils considèrent que l'intervention des travailleurs, de la population couëronnaise sera déterminante.

DANS LA BASSE LOIRE, LE PATRONAT ATTAQUE L'EMPLOI

Des secteurs importants d'activité industrielle sont remis en cause sur la Basse-Loire. Il s'agit de Tréfimétaux, à Couëron et de la GESA à Ht-Indre, sans compter les craintes qui pèsent sur l'imprimerie et la SFBI à Basse-Indre. Les travailleurs de ces entreprises ont d'ores et déjà, avec leur syndicat C.G.T., engagé le combat pour le maintien de l'emploi.

Les communistes de la Basse-Loire soutiennent les actions engagées et ils se retrouvent naturellement à leurs côtés pour faire échec à la stratégie du grand patronat. Non seulement les licenciements ne peu-

vent en eux-mêmes résoudre les problèmes économiques posés aux entreprises en question, mais de plus ils sont un non-sens économique et social. Pour les communistes, la solution à l'emploi passe par la reconquête du marché intérieur, l'augmentation du pouvoir d'achat des bas et moyens salaires, le maintien d'un taux de croissance positif. La modernisation de l'outil de production est aussi nécessaire, c'est pour cela qu'il faut investir les profits dans l'entreprise et non les livrer à la spéculation.

Les communistes appellent

les travailleurs à intervenir pour exiger des directions des entreprises nationalisées qu'elles jouent un rôle dynamique dans le cadre d'une politique industrielle au service de la nation.

Le patronat joue l'échec, il veut mettre en difficulté les orientations gouvernementales. Les communistes agissent avec les travailleurs pour l'emploi, pour réussir. Ils vous invitent à venir en discuter.

Le vendredi 30 septembre, à 20 h, salle de la Boule d'Or à Couëron.

Le vendredi 7 octobre, à 20 h, dans l'ex-salle du Conseil, rue A.-Briand à Basse-Indre.

PIERRE DURAND N'EST PLUS

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons avec tristesse le décès de notre camarade Pierre Durand, président d'honneur de la FNDIRP, vétérinaire du Parti, ancien secrétaire de la section de Saint-Nazaire. « Les Nouvelles » et la Fédération adressent à la famille de notre camarade, à ses fils, nos camarades Pierre et Gaby, leurs sincères condoléances.

Nous reviendrons sur la vie de militant de notre camarade dans nos prochaines éditions.

SANTÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL

Mieux vaut prévenir que guérir

Les conditions de travail, la santé, la vie de l'homme au travail relèvent de choix politiques. Améliorer les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, c'est nécessaire, indispensable. Ce faisant, loin de nuire à l'efficacité économique, on la renforce.

Telles sont les conclusions du dossier de grande qualité que vient de réaliser le Syndicat C.G.T. des ouvriers du Chantier Naval de St-Nazaire.

Au moment où beaucoup parlent d'écologie, de qualité de la vie, cette étude a l'immense mérite de montrer que l'action en ce sens ne peut s'arrêter à la porte des usines.

I. — Les conditions de travail et les inégalités sociales devant la mort et la maladie.

Après avoir étudié les bilans sociaux de l'entreprise, les rapports annuels du CHS, les rapports des médecins du travail, les résultats des travaux effectués en ce domaine par la Fédération des métaux CGT, le syndicat constate :

« Une évidence se dégage, l'industrie navale est une industrie à caractère pénible et de nombreux travailleurs, bien que certainement sélectionnés à l'embauche, pour leur état de santé physique, subissent une dégradation de leur santé avant l'âge de la retraite, que nombre d'entre eux n'atteignent même pas ».

« Et une autre évidence en découle : Il faut améliorer cela et c'est possible à 2 conditions :

— Que la réalité soit regardée en face sans chercher à contourner les problèmes, les ignorer ou les cacher.

— Que l'homme au travail devienne la priorité et passe ainsi avant les mauvais calculs de rentabilité financière immédiate. Des calculs qui souvent, coûtent chers à terme à la collectivité ».

Ainsi, en cinq ans, 122 personnes dont 15 E.T.D.A. et 3 ingénieurs et cadres sont décédées avant l'âge de la pré-retraite, soit pratiquement 55 ans = (85 % sont des ouvriers) C'EST BEAUCOUP.

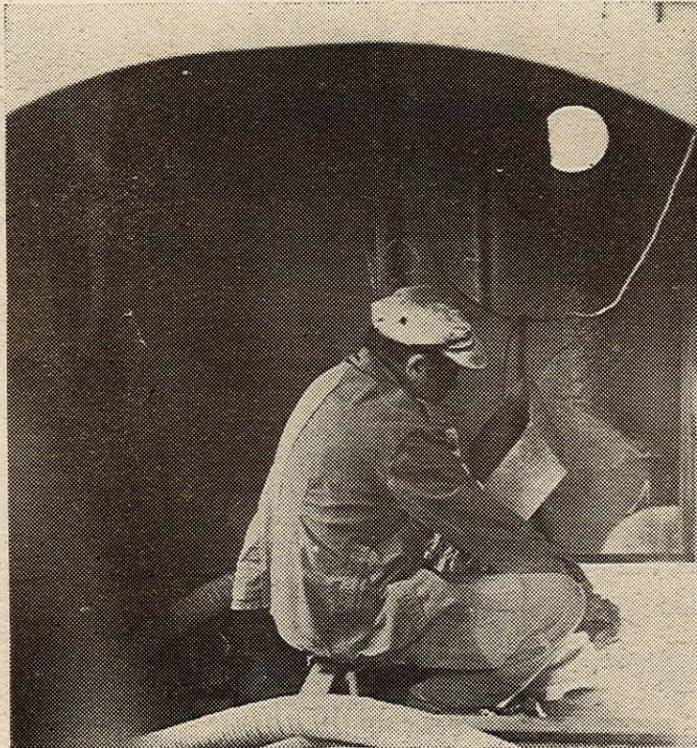
« De quoi sont-elles mortes ? » interroge la C.G.T. qui pose publiquement cette question qu'il faut approfondir.

En effet, les accidents mortels du travail existent, mais la surmortalité ouvrière apparaît beaucoup plus importante encore lorsque l'on prend en compte aussi les décès pour maladie.

Les cancers sont la première cause de mortalité des hommes avant la retraite. Les métallurgistes et notamment ceux de l'industrie navale semblent particulièrement frappés dans notre pays.

La maladie, la mort ne frappent pas indistinctement. Il s'agit là d'une observation scientifique.

On meurt plus jeune quand on est un ouvrier. Et on meurt plus particulièrement du can-



Souder dans un fond de caisson sans ou presque d'aération est une situation que rencontrent fréquemment les ouvriers dans nos chantiers.

cer quand on est un ouvrier.

La hiérarchie de la mortalité suivant le milieu social est d'ailleurs confirmée par les plus récents travaux statistiques au niveau national.

Ces mêmes statistiques indiquent que durant ces 20 dernières années les écarts d'espérance de vie entre les catégories sociales se sont accrûs. — La mortalité entre 35 et 60 ans a baissé de 20 % chez les catégories qui vivaient déjà le plus longtemps.

— Celle des ouvriers a baissé de 15 %.

Le renforcement de l'inégalité sociale devant la mort montre que les comportements, les conditions de vie et de travail, tout ce qui joue un rôle sur le niveau de mortalité, restent différenciés.

Les statistiques de l'INSERM, précisent quant à elles la mortalité par cancer. De 25 à 64 ans chez les hommes, pour 100 000 en 1975.

	Ouvriers employés	Industriels gros commerçants	Différence
Cavité buccale (œsophage-pharynx)	24,4	3,1	7,8 fois plus
Estomac	15,6	4,4	3,5 fois plus
Trachée - Bronches			
Poumons	56,7	20,1	2,7 fois plus

Avec ce tableau, on peut constater combien les ouvriers sont frappés. On voit les différences :

— l'ouvrier meurt plus jeune
— l'ouvrier meurt plus du cancer.

Et même la localisation des tumeurs est différenciée. Les tumeurs de l'œsophage, du larynx, de la cavité buccale, du pharynx sont surtout fréquents en milieu ouvrier.

C'est d'autant plus incontestable qu'il apparaît qu'avant 29 ans, les écarts de mortalité socio-professionnels sont peu significatifs et que, par contre, ils le deviennent après

50 ans et plus encore après 60 ans : c'est-à-dire après une vie exposée aux mauvaises conditions de travail.

« Il y a donc, constate la CGT, une corrélation entre le cadre de travail, les conditions de vie et la maladie ».

Par exemple, souligne le syndicat, les recherches sur le cancer convergent vers un acquis : « cette maladie serait liée à l'environnement ».

Et si on estime aujourd'hui que la moitié des cancers pourraient être évités par une meilleure hygiène de vie, la C.G.T. y ajoute « et de travail ».

II. — Après une étude faite au Chantier Naval :

Des rapports annuels du médecin du travail du Chantier naval de St-Nazaire (malheureusement incomplets puisque ne prenant pas en compte les pré-retraités et retraités) il ressort que le nombre total de décès survenus pendant onze ans (entre 1972 et 1982), pour des personnes dont l'âge est compris entre 25 et 55 ans est de 263. De l'avis de la C.G.T., c'est très important : « Il y a trop de morts aux Chantiers : 24 morts par an : C'EST TROP ».

L'étude des causes de ces décès est révélatrice :

Tumeurs malignes	78
Affections cardio-vasculaires	56
Accidents	51
Suicides	15
Cirrhoses	15
Morts subites	13
Causes diverses	23
Causes non connues	12

Ensuite le médecin compare la situation aux Chantiers avec l'agglomération de Saint-Nazaire et Loire-Atlantique :

« Si l'on compare le pourcentage des décès par tumeurs malignes et par affections cardio-vasculaires, dues aux mêmes causes, survenues dans une population de même sexe de même tranche d'âge, mais d'activités socio-professionnelles diverses dans la région (statistique INSEE 78), on remarque que ce taux de mortalité est plus élevé dans la population concernée (c'est-à-dire au chantier naval : NDLR).

1) Agglomération St-Nazaire et Loire-Atlantique

• Mortalité par tumeurs aux alentours de 20 %.

• Mortalités par affections cardio-vasculaires aux alentours de 13 %.

2) Mortalité dans la population examinée (Chantier Naval)

• Par tumeurs 29,6 %.

• Par affections cardio-vasculaires 21 %.

Cette étude, considère la CGT, peut être affinée et par exemple la CGT pense « que mieux cerner les choses par

Loi de vouloir créer une quelconque psychose, mais convaincu qu'il faut « DIRE LES CHOSES TELLES QU'ELLES SONT », le syndicat met cartes sur table.

Cette connaissance approfondie des causes, s'appuyant sur la nouvelle législation, avec enfin le droit à la santé reconnu au travail, permet d'espérer que le droit à la vie soit enfin reconnu à tous et cesse d'être bafoué en un seul et même lieu : celui du travail.

métier, par profession, est possible et souhaitable pour mieux connaître les risques et donc les préventions à mettre en œuvre ».

IL N'Y A PAS QUE LA FUMÉE... DE CIGARETTE !

Relevant que durant ces onze années, 51 accidents mortels furent à déplorer (dont 11 de trajet et 7 de travail) ainsi que 15 suicides, la CGT souligne que « la construction navale est une industrie à risques importants d'accidents et de maladies », et le syndicat ajoute : « Si on admet aujourd'hui que 90 % des cancers sont liés à l'environnement, n'est-ce pas ce que l'on dit (d'une autre façon) lorsqu'on affirme que la consommation de tabac (fumée) accroît les risques de cancers. »

« Pourquoi, alors, ce qui constitue des vérités d'évidences ne conduit-il pas à l'énoncé suivant : d'autres fumées auxquelles le sujet est exposé à fortes doses répétées, et pendant une certaine période peuvent aussi déclencher la maladie. »

« C'est pourquoi, il faut travailler à l'analyse et à la protection par profession. »

« Ainsi, à notre avis, le soudeur est particulièrement exposé et on sait combien est importante cette profession dans la Navale. »

III. — Parlons aussi des accidents du travail :

Les chiffres sont impressionnants.

Pour un effectif moyen en 1982 de :

— 3 878 ouvriers

— 1 129 employés

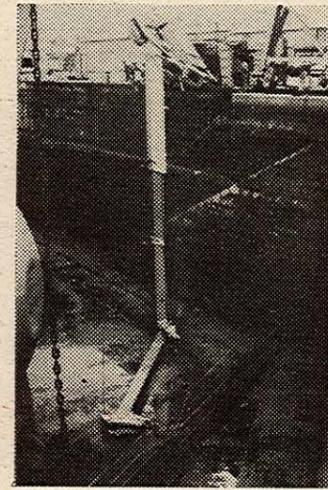
— 580 cadres et maîtrises.

Il y a eu :

— 6 965 premiers soins à l'infirmerie

— 1 141 accidents déclarés

— 630 accidents avec arrêt de travail.



Il y a eu 5 952 accidents déclarés en cinq années au chantier naval.

La quasi totalité a frappé les ouvriers qui sont beaucoup plus exposés et quand on sait qu'il y a 3 800 ouvriers dans l'établissement, on s'aperçoit que chaque ouvrier en cinq ans a été victime pratiquement au moins 1 fois d'un accident du travail.

Quant au taux de fréquence, bien qu'il soit passé de 11,2 en 1974 à 7,16 en 82 au chantier naval, il est encore bien

supérieur au taux national (4,4 en 81) dans la métallurgie.

Il y a une amélioration mais bien des éléments peuvent fausser les statistiques et notamment l'utilisation du personnel temporaire qui n'est pas pris en compte.

Par ex. : le nombre de soins et renouvellement effectués sur le personnel temporaire était de 650 en 1979 et de 1952 en 1982, soit multiplié par 3.

Le taux de gravité lui aussi demeure élevé.

En 1982, 11 329 journées perdues au Chantier naval. C'est comme si une P.M.E. de Saint-Nazaire employant 50 personnes était restée fermée toute l'année : C'EST UN GACHIS ENORME.

POUR LE PATRONAT, FO OU LA CGC, QUELLE TERRIBLE RESPONSABILITE !

Avec les élections à la Sécurité Sociale, il va être beaucoup question de la santé.

Se refusant à voir les choses par le petit bout de la lorgnette, la CGT, sur la base de cette étude sérieuse, aboutit à la terrible conclusion :

« Le patronat gère la Sécurité Sociale avec les voix de certains syndicalistes F.O. ou C.G.C. Il a ainsi freiné la prévention des accidents et la reconnaissance des maladies professionnelles. »

Tout au contraire, le syndicat réaffirme : « Il faut donner la priorité à la prévention, c'est une priorité de notre action pour diminuer les agressions dues aux conditions de travail actuelles qui sont responsables de nombreuses détériorations de la santé. »

« L'amélioration des conditions de travail peut contribuer à réduire les dépenses de réparation de la santé. »

Cela passe, considère-t-il, par une meilleure connaissance de l'état sanitaire des travailleurs, l'amélioration des conditions de travail, la diminution sensible de la pollution atmosphérique, l'amélioration des opérations de manutention, la réduction du bruit (particulièrement important dans la navale), etc.

Avec les DROITS NOUVEAUX, les travailleurs seront mieux aptes à discuter les rapports d'activité des médecins, des CHS, le programme d'amélioration des conditions de travail.

Cette lutte à l'entreprise pour faire reconnaître l'origine professionnelle de nombreuses maladies, réduira les charges du régime général en les transférant à la charge des entreprises responsables de ces agressions sur la santé.

Ainsi responsabilisée sur les coûts, nous pensons que l'entreprise développera la prévention pour laquelle les nouveaux CHS CT vont voir leurs pouvoirs étendus, notamment celui d'enquête sur les causes de toutes les maladies à caractère professionnel.

« Mieux vaut prévenir que guérir » dit un vieux dicton populaire. Il résume bien l'orientation de la C.G.T.

Directeur de la publication : Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes — NANTES
Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec — RENNES
C.P.P.P. n° 52 987